

Type de réunion

Réunion de lycée général et technologique public

Constat :

Des problèmes :

- maintien de l'illettrisme
- sorties sans qualification
- inégalité entre les établissements
- inégalité face à l'information, l'orientation
- inégalité des aides
- déclin des vocations scientifiques et incidences sur la recherche.

Des besoins :

- apprendre à apprendre, apprendre l'autonomie.
- s'adapter aux différents publics
- préparer le passage d'un cycle d'étude à l'autre, de la maternelle à l'université.
- affirmer la valeur travail
- former des individus réactifs, capables d'innovation.

Numéro et titre du premier sujet traité

02 : Quelles doivent être les missions de l'Ecole, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

La séance est ouverte par un rappel sur les raisons de la consultation nationale voulue par le Président de la République selon des modalités définies par une commission indépendante, s'appuyant sur des rencontres décentralisées, dont les propositions seront consultables via internet. Après la présentation du groupe de pilotage mis en place afin de proposer une organisation susceptible de répondre aux enjeux, l'animateur précise qu'il s'agit de mettre en chantier une nouvelle loi d'orientation à l'horizon fin 2004. En effet, la dernière, en vigueur depuis 1989, avait pour objectif ambitieux d'amener 80% d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat. Les différents indicateurs montrent qu'elle semble marquer un palier après avoir produit des résultats appréciables dans la voie tracée par le législateur d'alors. De plus, les mouvements sociaux récents participent d'une remise en question de l'institution appelant des réformes significatives. Parmi les trois thèmes et les vingt-deux questions proposées par la commission, le conseil d'administration auquel siègent des représentants des élèves, des parents et des membres de la communauté éducative, a choisi de s'intéresser à deux thèmes et de réfléchir à deux questions à traiter lors de deux rencontres débats.

Le débat du jour porte donc sur « les missions de l'Ecole, à l'heure de l'Europe et des décennies à venir »

L'assemblée, en séance plénière, est composée d'élèves, de parents et d'enseignants du lycée. Celle-ci accepte le principe d'une durée limitée à trois heures et entend déboucher sur des propositions à transmettre à la commission ad hoc.

Selon les principes déjà affirmés dans la loi de 1989 l'élève doit rester au centre du système éducatif, mais son environnement s'est élargi. L'Europe doit être encore plus présente et la mondialisation doit être prise en compte pour que l'élève s'y insère dans les meilleures conditions possibles.

Le groupe s'accorde à réaffirmer la nécessité d'un socle commun ambitieux garant d'une culture générale à acquérir d'ici la fin de la scolarité obligatoire. Ce dénominateur commun à une tranche d'âge devra cependant prendre en compte la nécessaire diversité des parcours professionnels futurs tout en préparant à la poursuite d'études supérieures

diplômantes de haut niveau. Pour ce faire, le groupe entend voir s'instaurer une véritable culture de l'orientation valorisant tant les domaines scientifiques nécessaires à tout progrès technologique que la connaissance positive de métiers peu connus de la communauté scolaire. C'est pourquoi toute initiative d'ouverture sur l'extérieur est à développer. Non seulement en direction du monde économique mais aussi des arts qui favorisent l'éveil, la créativité, préalables à la recherche de nouvelles compétences telles que l'esprit d'initiative, la réactivité et l'engagement. L'Ecole doit pouvoir poursuivre son rôle d'ascenseur social en mutualisant toutes les informations mises à disposition de la communauté scolaire. La gratuité et la scolarité obligatoire sont des modalités à préserver.

Pour que le lycée puisse favoriser l'approfondissement des notions, savoirs, et savoir faire mis en place au collège, tous s'accordent à revendiquer **davantage de souplesse tant dans les programmes souvent trouvés trop lourds**, véritable empilement de connaissances spécifiques déconnectés d'une nécessaire approche transdisciplinaire, **que dans l'emploi du temps des élèves et des professeurs**. Une grande majorité des personnes concernées plébiscitent l'esprit des TPE qui décloisonnent les disciplines, permettant la mise en place d'un travail d'équipe des enseignants et favorisant l'esprit de recherche, de synthèse et d'initiative des élèves. Ce dispositif devrait s'étendre et permettre d'intégrer davantage d'enseignants. De même, les établissements devraient pouvoir être encore plus partie prenante d'initiatives locales, source d'enrichissement mutuel sous forme de partenariat et de « sponsoring moral » Il s'agit d'entendre souplesse et ouverture comme des moyens d'offrir des parcours plus diversifiés qu'ils ne le sont. Là encore, les déséquilibres constatés entre les différentes filières, en terme d'attractivité conduisent souvent à des choix non maîtrisés, source de frustration. Il conviendrait de revoir les coefficients affectés à certaines disciplines afin que l'offre soit réellement plurielle et permette les passages entre les différentes filières. Les redoublements trop élevés en seconde et dont l'efficacité semble parfois discutable, pourraient être remplacés par un crédit disciplinaire en unités de valeurs, à valider non plus en années mais en compétences à acquérir à moyen terme. Ce système se pratique dans d'autres pays européens et à l'université, notamment dans le cadre discuté des LMD. C'est aussi dans cet esprit de seconde chance qu'il apparaît nécessaire de développer les classes passerelles qui permettraient de corriger des erreurs d'aiguillage. Ce système devrait se rapprocher de la formation tout au long de la vie qui doit permettre les adaptations de carrière à l'heure où celles-ci voient leur durée s'allonger. Le groupe a tenu à affirmer que les missions de l'Ecole ne sauraient s'arrêter aux portes des établissements scolaires. Si tous sont attachés au caractère national du baccalauréat, il faudrait veiller à ce qu'il ne devienne pas un verrou au moment d'envisager une requalification. Le système de validation des acquis professionnels est à développer.

La troisième dimension abordée à de nombreuses reprises a été celle de **l'engagement européen**. Si la prépondérance de l'anglais, langue incontournable de communication dans le monde économique, est à acter, sa maîtrise exige un enseignement plus précoce, dès l'école primaire. Ce principe réalité débouche sur un effort quantitatif à relativiser dès que les compétences de base sont en place. En clair, on pourrait envisager, à l'instar d'autres pays européens plus performants à cet égard, que le nombre d'heures à consacrer à l'étude de cette langue « première » se réduise sur la durée de son apprentissage. Ceci permettrait de proposer dès l'entrée au collège d'autres langues favorisant la nécessaire diversité culturelle attendue. Le groupe regrette qu'à l'heure actuelle, l'apprentissage des « langues seconde » ne débute qu'en classe de quatrième à raison de trois heures hebdomadaires réduites à deux heures au lycée. La logique qui viserait une réduction graduelle du nombre d'heures au fur et à mesure de l'acquisition des compétences de base ne peut se concevoir qu'à la suite d'un véritable

apprentissage conséquent en amont. Dans cette logique d'imprégnation, il convient de s'appuyer davantage sur les assistants étrangers et de mettre en place de véritables échanges, séjours à l'étranger proposés là aussi dans le cursus scolaire et non réservé à ceux qui peuvent se le permettre.

Propositions :

- développer la **pédagogie de projets** esquissée au lycée dans le cadre des TPE, en mobilisant des équipes élargies sur des thèmes plus vastes et des projets interdisciplinaires.
- la répartition des enseignements devrait être enrichie et beaucoup **plus librement choisie** par les élèves. Elle devrait se partager entre une base de culture générale commune et ambitieuse et des options très largement développées, avec une insistance particulière sur les langues et les domaines artistiques. Une relecture des programmes permettrait un allègement conséquent afin d'**éviter l'encyclopédisme** alors que les **diplômes resteraient nationaux**.
- développer l'**information** sur les carrières ou les domaines d'activité pour une meilleure sortie du système scolaire.

Numéro et titre du deuxième sujet traité

08 : Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Les élèves ayant des aptitudes et des profils différents on ne peut parler de quantité de travail uniquement ; certains travaillent peu, d'autres doivent fournir plus d'efforts. On demande toujours la même chose au même âge alors que les enfants n'ont pas des rythmes identiques.

La **participation active de l'élève**, sa plus grande autonomie au sein d'un groupe encadré permet d'encourager et de développer les potentialités propres à chacun. Même s'il existe une passivité induite par le système l'élève doit être un des acteurs de sa progression.

L'école primaire est très ouverte par rapport au passé, mais les élèves se "referment" au collège. En seconde, le sentiment de liberté fait apparaître la difficulté à se mettre au travail : **l'apprentissage des méthodes pour l'application des connaissances** est essentiel.

Donner du sens au travail clarifie le sens de l'effort pour un objectif ou un projet déterminé.

Les enseignants et les parents seraient indirectement responsables du manque de motivation : il faut rappeler que l'Education permet de devenir autre, et que le développement des potentialités exige un **minimum de contraintes**. La contrainte est une nécessité positive, mais enseigner la patience permet aussi l'amélioration des résultats.

Il faut lutter contre l'échec à tous les niveaux :

- dans le primaire : combattre l'illettrisme.
- au collège : le développement de l'alternance, des passerelles permettrait une orientation en fin de la troisième plus conforme aux goûts des élèves.
- au lycée une meilleure orientation et une plus grande diversification des parcours réduiraient le risque d'échec au baccalauréat et dans l'enseignement supérieur.

L'interdisciplinarité permet un travail plus efficace pour les élèves en difficulté, et la diversité n'entrave pas la motivation pour laquelle le rôle des parents et de l'enseignant est essentiel.

L'introduction des activités culturelles, artistiques et sportives permettra d'aider l'élève (exemple : faciliter l'expression ou la prise de parole par le théâtre).

Le cours est le socle de l'apprentissage mais l'Ecole doit s'ouvrir davantage sur l'extérieur : musées, séjours linguistiques. Les sorties scolaires nécessitent un budget souvent difficile à trouver.

Pourtant, tout dit être gratuit à l'Ecole. Il faudrait développer les échanges et l'enseignement des langues vivantes pour renforcer l'intérêt des élèves.

Propositions :

- développer **l'interdisciplinarité** : valoriser les TPE, en leur accordant plus de temps, associer plus d'enseignants, redéfinir le rôle de ceux qui encadrent, introduire une démarche de type TPE en seconde pour l'apprentissage des méthodes.
- **Valoriser** : récompenser les résultats, mais aussi l'effort, l'esprit d'initiative, la participation à des activités autres que scolaires mais dans le cadre de l'établissement. Etablir un système de crédits car les élèves avancent différemment.
- **Offrir aux élèves une connaissance du monde du travail** : forum des métiers, tutorat, stages en entreprises, augmenter les nombre de COP.

Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)

Le débat a été organisé sous la forme de deux réunions tenues le samedi 6 et le lundi 8 décembre. Elles ont réuni respectivement 36 et un soixantaine de personnes.

Les débats ont été sereins, la participation a été active et assez bien répartie entre les différents types d'intervenants.

Beaucoup de pistes ont été abordées, le temps a souvent manqué pour les développer.

Il n'a pas été possible de dégager un consensus absolu sur les propositions à formuler.

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

- 1** Définir un socle commun à la fin de la scolarité obligatoire.
- 2** Développer une pédagogie du projet afin d'offrir aux jeunes une meilleure maîtrise des cultures.
- 3** Développer l'interdisciplinarité pour éviter la hiérarchisation des disciplines.